



**Communiqué AIDES / OXFAM France / COALITION PLUS – 27 janvier 2012**

## **TTF : non à une taxe au rabais !**

Selon des sources gouvernementales, la taxe française sur les transactions financières (TTF) ne rapporterait qu'un milliard d'euros par an. Un montant bien en dessous de ce qu'elle devrait normalement rapporter. Les ONG Coalition PLUS, AIDES et Oxfam France regrettent qu'à l'approche des élections, le gouvernement tente de faire illusion sur ce projet-phare en se contentant d'une taxe de façade.

*« Après tant d'annonces et d'engagements depuis deux ans, la montagne accouche d'une souris. Au Brésil, place financière nettement moins importante que la place française, la TTF rapporte 12 fois plus que ce que nous propose le gouvernement [1] ! Taxer les milieux financiers à hauteur de 1 milliard au lieu de 12, c'est leur faire un cadeau de 11 milliards » souligne Khalil Elouardighi de Coalition PLUS.*

*« En refusant de taxer efficacement les obligations et les produits dérivés, le gouvernement français renonce délibérément à dégonfler la spéculation et à financer correctement la lutte contre la pauvreté, le sida et le changement climatique, des ambitions pourtant affirmées à de nombreuses reprises par Nicolas Sarkozy », ajoute Alexandre Naulot, d'Oxfam France.*

Par rapport aux TTF étrangères, le projet du gouvernement comporte de nombreux manques.

Ce projet fixe un taux d'imposition des transactions sur actions cinq fois plus faible qu'en Grande-Bretagne [2] et trois fois plus faible qu'à Taiwan [3]. Pourtant, ces pays taxent déjà les transactions financières de manière unilatérale, avec succès, et sans délocalisation financière. La « Stamp Duty » rapporte ainsi en moyenne 4 milliards d'euros par an en Grande Bretagne.

De plus, la TTF française propose d'exempter les transactions réalisées par les banques pour leur propre compte, c'est-à-dire une partie majeure de leurs bénéfices. En ne couvrant pas les obligations d'Etat et des entreprises, elle n'aura aucun effet sur les banques qui spéculent sur la dette souveraine et les obligations.

Enfin, en ne se dotant pas d'une taxe efficace sur les produits dérivés, elle permet aux institutions financières de continuer à spéculer sur ces produits toxiques, tels que les fameux Credit Default Swap utilisés contre la Grèce, l'Italie et la France.

D'après le cabinet d'ingénierie financière « 99 Partners » (dont les experts sont issus de BNP, Deutsche Bank et Rothschild), la France peut tout à fait copier la Stamp Duty britannique et l'étendre aux obligations et aux dérivés. Cela rapporterait plus de 12 milliards d'euros par an. Selon ces experts, même limitée aux seules actions françaises, la TTF devrait rapporter entre 6 et 8,5 milliards d'euros.

**Une « autre » taxe beaucoup plus ambitieuse est donc possible : le gouvernement doit revoir sa copie !**

**Notes :**

[1] Taxing Financial Transactions: An Assessment of Administrative Feasibility », IMF working paper, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2011/wp11185.pdf>

[2] Taxe britannique sur les transactions sur actions :  
<http://www.hmrc.gov.uk/sdrt/intro/basics.htm>

[3] Taxe taïwanaise sur les transactions sur titres :  
<http://english.etax.nat.gov.tw/wSite/ct?xItem=24088&ctNode=11631>  
Taxe taïwanaise sur les transactions sur contrats dérivés :  
<http://english.etax.nat.gov.tw/wSite/ct?xItem=24086&ctNode=11630>

**Contacts presse :**

AIDES : Tony Fortin - 06 28 59 23 44 / Antoine Henry 06 10 41 23 86  
Oxfam France : Magali Rubino - 06 30 46 66 04  
PLUS : Julie Chaverou – 06 82 67 83 16